



MAI 2024

Saint-Just-de-Bretenières

BONNE FÊTE DES MÈRES



La Sarracénie
Fleur emblème de la Municipalité

Le mot du Maire...

Bonjour à vous,

Le mois de mai est à notre porte, c'est le temps du nettoyage, certains d'entre vous ont des projets de rénovation, d'autres d'embellissement de leur propriété. Le beau temps nous donne le goût de faire des choses et c'est très bien ainsi. Votre Conseil municipal profite lui aussi de cette période de l'année pour réaliser les projets mis de l'avant et jugés importants pour sa population.



Le premier projet dont je désire vous faire part est la rénovation du chalet des loisirs. Nous allons apporter du changement à l'intérieur. Au rez-de-chaussée, on aménagera et ajoutera, une cuisine et un abreuvoir. Au sous-sol sera aménagé une salle de bain, une chambre des joueurs et du rangement. Le coût de ce projet est estimé à 94 000\$ et est subventionné par l'aide financière FRR volet 2.

Ce projet permettra aux jeunes du terrain de jeux et aux organisateurs d'activité de cuisiner dans un environnement sécuritaire.

Le deuxième projet que la municipalité prévoit de faire est d'actualiser la cuisine et le bar de la salle communautaire afin qu'elle soit au goût du jour. La cuisine sera aménagée dans le but d'être plus fonctionnelle pour les bénévoles. Ce projet est estimé au coût de 30 000\$ et sera financé par l'aide financière de PRABAM.

Je vous invite à profiter de la belle saison et des infrastructures, équipements et activité en place pour vous et votre famille. Amusez-vous bien en famille et entre amis.

Les membres du Conseil, les employés municipaux et moi-même vous souhaitons à tous une belle saison estivale.

Donald Gilbert, Maire



ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
LUNDI, LE 06 MAI 2024, 19H:00

* Prenez note que l'ordre du jour qui vous est présenté dans chacune des éditions du journal local, n'est pas statique et que des points peuvent s'ajouter ou être retirés lors de l'assemblée.

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Affaires découlant du procès-verbal
- 4- Correspondance
- 5- Acceptation des comptes
- 6- Rapport du Directeur du service incendie
- 7- Rapport de l'Officier municipal et de son Adjoint
- 8- Rapport des Conseillers en charge de différents dossiers
- 9- Budget 2024 – Projets du service de la voirie
- 10-Budget 2024 – Projets d'embellissement de la Municipalité
- 11-Budget 2024 – Projets des services des loisirs, d'aqueduc et d'égout
- 12-Projet Construction 24 logements – Gala Prestige
- 13-Fête de la pêche
- 14-Terrain de jeux
 - Engagement des animateurs
 - Soirée d'information et inscription
- 15-Communiqué dans les journaux – Un bon coup
- 16-Varia
-
-
- 17-Période de questions
- 18-Levée de l'assemblée

Josée Poulin, Directrice générale

Pour nos Aînés de St-Just...



Le Club de l'Âge d'Or vous invite... Souper dansant

DIMANCHE LE 19 MAI 2024

**À compter de 15 h :00 à la salle municipale de St-Just.
Musique : Charles et Diane**

Prix : 15,00\$

Nous vous attendons en grand nombre.

Bienvenue à tous!

Informations : Colette Poulin, Présidente : 418-244-3544

Ginette Toulouse, Secrétaire Trésorière : 418-244-3703

Les amis de l'entraide

PROCHAIN REPAS

Le 7 MAI 2024

PRIX DU REPAS :8.00\$



Si vous voulez vous joindre à nous,
donnez votre nom au plus tard le dimanche à :

Marie-Paule Bolduc: 418-244-3887

Colette Poulin : 418-244-3544

Ginette Fortier: 418-244-3703

Hélène Labrie : 418-244-3652



Les Affaires municipales...

FOYERS EXTERIEURS - RÉGLEMENTATION

Sur toute l'étendue du territoire de la municipalité, la construction d'un foyer extérieur non intégré à la cheminée du bâtiment principal doit respecter les normes suivantes :

- 1) Un espace minimal de deux (2) mètres est laissé libre entre le foyer et les lignes latérales ou arrière du terrain sur lequel il est situé;
- 2) Un espace minimal de cinq (5) mètres est laissé libre entre le foyer et tout bâtiment.

Pour toutes questions relativement à cet article tiré de notre réglementation d'urbanisme, vous êtes priés de joindre l'inspectrice municipale, au 244-3637 poste 0 et quelqu'un vous dirigera vers Mme Jessy Guénard.

VOUS VENDEZ VOTRE PROPRIÉTÉ?



Vous désirez **VENDRE OU LOUER** votre terrain, propriété, entreprise commerciale et forestière ou autres. Savez-vous que la municipalité peut mettre votre annonce sur son site internet. Vous devez adresser une demande de publicité afin de faire paraître votre annonce.

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 418-244-3637, par courriel : info@saintjustdebretenieres.com ou directement à notre bureau, sur les heures d'ouverture, au 205 rue principale. Aidez-nous également à maintenir ces informations à jour, en nous avisant dès que possible de la vente ou de la location de votre propriété.

C'est un **SERVICE GRATUIT** que la municipalité vous offre, n'hésitez pas à vous en prévaloir.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

Le beau temps étant parmi nous, plusieurs personnes ont la bonne habitude de prendre des marches avec leur chien.



Cependant, en pratiquant cette activité n'oubliez pas aussi d'apporter des sacs pour amasser les petits cadeaux (excrément) qu'il pourrait laisser lors de la promenade. Certains citoyens nous ont fait remarquer qu'il y a des excréments d'animaux sur la propriété publique (trottoir, bordure de terrain privé, etc.). De même certains d'entre vous nous avez indiqué que leur poteau de boîte à malle, leur bac roulant ou le tronc de leur arbre étaient souvent arrosés par l'urine des chiens en promenade. Nous prions les propriétaires qui se baladent avec leur chien de porter une attention particulière pour éviter que cela ne se produise.

Par souci de garder notre milieu propre, nous demandons aux propriétaires de chien de respecter le règlement municipal concernant les animaux, qui stipule ce qui suit : « tout propriétaire possesseur ou gardien doit enlever les excréments sur la propriété publique afin d'éviter les odeurs nauséabondes. » N'oubliez pas ce règlement afin que cela ne se produise à nouveau.



Nous comptons sur votre collaboration habituelle afin de faire en sorte que le respect des autres soit prioritaire dans notre collectivité.



Saint-Just-de-Bretenières accueille désormais la toute nouvelle ligue de dek hockey, la LDHF. La Ligue de Dek hockey des Frontières est une ligue amateur mixte ouverte aux personnes âgées de 16 ans et plus. La Ligue de Dek Hockey des Frontières lancera sa saison le mardi 7 mai à 19h avec le tout premier match. Les rencontres auront lieu chaque mardi.

Le samedi 4 mai, les camps de sélection de la LDHF auront lieu, rassemblant tous les joueurs inscrits des villages voisins.

Nous invitons chaleureusement tous les curieux à venir assister aux sélections et aux matchs de saison pour se renseigner et, du même coup, découvrir ce magnifique sport d'été.

Une bibliothèque près de chez vous...

Pour vous, une bibliothèque, accessible à tous et sans coût pour l'utilisateur !
Sur place, des livres pour tous les goûts et une « section jeunesse » composée de livres au goût du jour.



Voici les nouveautés et suggestions du mois de mai 2024

TITRE	AUTEUR	GENRE
La Bolduc : Le violon de mon père	Marie-Louise Monast	Littérature québécoise
Les Lieux de mon coeur	Marguerite Blais	Autobiographie
Les Années de plomb T.1 La déchéance d'Édouard	Jean-Pierre Charland	Littérature québécoise
Les Dragouilles à l'école	Karine Gottot/ Maxim Cyr	Bande dessinée
Les Sisters : la compil' 05	François Vodarzac	Roman jeunesse
Les Orangées de Johannesburg T. 15	Karine Gottot/ Maxime Cyr	Bande dessinée
Studio danse #5	Béka / Crip	Bande dessinée
Pour les enfants, plusieurs belles suggestions de livres !		

Bonne lecture ! Josée et Jacinthe

Voici les dates d'ouverture pour le mois de mai 2024

JOUR	DATES
MARDI – APRÈS-MIDI	7-21 mai 2024 de 14h :00 à 15h :00
MERCREDI – SOIR	1-15-29 mai 2024 de 18h :30 à 19h :15

Les Affaires municipales...



PROPRETÉ DE NOS BACS D'ORDURES ET DE RECYCLAGE



Durant la belle saison, nous vous recommandons de laver régulièrement vos bacs. Une fois que la collecte est effectuée et que votre bac est vide, nous vous suggérons de le remplir à moitié d'eau en y ajoutant de l'eau de javel.

Laissez l'eau de javel faire son travail de désinfection pendant quelques heures, videz-le et faites-le sécher à l'air libre. En procédant ainsi, vous éviterez les mauvaises odeurs et la prolifération des mouches domestiques.

BACS RESERVÉS À L'USAGE EXCLUSIF DE LA MUNICIPALITÉ ET DES RÉSIDENTS SAISONNIERS



Depuis quelques temps nous remarquons que des gens déposent des « monstres ménagers », tel que divan, toile de piscine, matériaux de construction, peinture etc... en arrière de l'édifice municipal.

Nous tenons à aviser toute la population que nul ne peut déposer ses déchets dans la nature ni à un lieu non autorisé. D'autant plus lorsque lesdits bacs débordent et que des articles sont accumulés au sol.

Les bacs à l'arrière de l'édifice municipal sont réservés à l'usage exclusif de la Municipalité et des résidents saisonniers pour des résidus domestiques et recyclables.

Merci à l'avance de votre collaboration.

SERVICE DE VIDANGE DES ROULOTTES / FOSSES SEPTIQUES



Savez-vous que depuis 2016, vous pouvez vidanger la fosse septique de votre roulotte à Saint-Just, sans frais, à l'arrière de l'édifice municipal du 250 rue Principale, côté est. Une signalisation a été installée pour vous indiquer la station de vidange des eaux usées.

Très pratique pour les amateurs de VR (véhicule récréatif), la Municipalité vous invite à utiliser ce service.

Protégeons notre environnement en déversant nos eaux usées dans des endroits autorisés.

Bonne saison estivale !

Votre service incendie vous informe...



Votre service de sécurité incendie souhaite souligner la Semaine de la sécurité. Cette année, elle se tient du 5 au 11 mai 2024

La Semaine de la sécurité civile est une initiative de sensibilisation nationale qui a lieu chaque année, depuis 1996. Il s'agit d'un événement collaboratif entrepris par des organismes provinciaux et territoriaux de gestion des urgences, dans le cadre duquel des activités sont organisées à l'échelle locale, de concert avec Sécurité publique Canada et ses partenaires.

La Semaine de la sécurité civile incite les Canadiens à prendre trois mesures toutes simples afin qu'ils soient mieux préparés à faire face à divers types d'urgence, à savoir :

- Connaître les risques
- Préparer un plan d'urgence
- Avoir une trousse d'urgence

Plus d'informations : <https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/rsrscs/ep-wk/tlkt-fr.aspx#a03>

BONNE SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE !

Quoi faire en cas de panne du réseau téléphonique

Le 08 janvier 2019, sur tout le territoire de la Municipalité, une panne majeure du réseau téléphonique a duré tout près de cinq heures. Conséquemment, aucun téléphone et cellulaire ne fonctionnaient, il était donc impossible pour la population de rejoindre le 911.

Soucieux d'assurer la protection des citoyens et de leurs biens personnels, nous vous avisons que si cela se reproduit, le service de protection des incendies de St-Just a établi une procédure de façon à rejoindre les services d'urgence, soit l'ambulance, la police ou les pompiers.

Il s'agira de vous rendre à la caserne où quatre pompiers de garde seront en mesure de vous aider. En effet, comme les camions du service incendie sont munis de radio reliés directement à la Centrale d'urgence 9-1-1, nous pourrions placer l'appel pour vous.

Prévention des incendies Permis de brûlage

Nous tenons à vous rappeler que : «Toute personne qui désire faire un feu pour détruire , notamment , du foin sec, paille, herbes, amoncellement de bois, broussailles, branchages, arbres ou arbustes ou plantes, tronc d'arbres, abattis ou autres bois, etc. doit au préalable obtenir un permis de la municipalité. Vous devez également obtenir un permis pour tout genre de feu en plein air (feu de joie, feu de camp).

Soyez avisés que même en ayant un permis de brûlage, le détenteur qui perd la maîtrise de son feu sera tenu responsable des déboursés et autres dommages originant du feu ainsi allumé. De là l'importance de disposer à proximité d'un moyen pour l'éteindre rapidement, ce moyen pouvant être notamment un seau d'eau, un tuyau d'arrosage, un extincteur ou tout autre dispositif pour le contrôle, la non-propagation et l'extinction du feu.

Les affaires Municipales...



OUVERTURE DU DÉPÔT DES MATIÈRES DANGEREUSES

542 ROUTE 204 ST-JUST-DE-BRETENIÈRES

TOUT PRÈS DES LIMITES DE NOTRE MUNICIPALITÉ ET CELLE DU LAC-FRONTIÈRE

Prendre note que pour le mois de mai, le site de dépôt des matières dangereuses sera ouvert les samedis, 11 et le 25 mai 2024 de 9h00 à 11h00, en vue de disposer des résidus domestiques dangereux, fer, peinture, matériel informatique, batteries et autres déchets.

Il n'est pas possible de disposer de résidus domestiques dangereux et/ou ferrailles, en dehors de cette période.

Étant donné que ce service est offert seulement aux personnes ayant une propriété à Saint-Just-de-Bretenières, le responsable pourrait vous demander une preuve de résidence.

On vous conseille donc d'avoir en votre possession votre permis de conduire (résidence permanente) ou votre compte de taxes (propriétaires de chalet).

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

CUEILLETTE DES MONSTRES MÉNAGERS

ATTENTION ATTENTION

PRÉCISION SUR DÉFINITION DE MONSTRE OU ENCOMBRANTS

Les contribuables de la Municipalité sont priés de prendre note que la cueillette des monstres ménagers sera effectuée MARDI, LE 04 juin 2024.

Afin de vous assurer que vos objets seront ramassés, il serait préférable que vous les déposiez au bord du chemin, la veille. De même, pour vous garantir que la cueillette de tous vos articles sera faite, nous vous prions de prendre connaissance de ce qui suit.

La cueillette est prévue pour les monstres ménagers ou déchets encombrants. Les monstres sont des objets dont il est impossible de se débarrasser via le bac de déchet (bacs verts) et plus précisément définis comme : les déchets qui excèdent 1.5 mètre de longueur ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes ou qu'ils sont d'origine domestique, éviter une remorque remplie au bord du chemin. Ce qui est accepté dans les monstres ménagées, sont par exemple le mobilier, les objets et appareils ménagers usagers (ex : matelas, divan, fauteuil, chaises, armoire, bureau, base de lit, tapis, meuble de patio, toilette, évier, bain, cuisinière, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, laveuse/sécheuse, essoreuse, réservoir à eau chaude, barbecue au gaz propane sans la bouteille de propane) et objets de débarras saisonnier (printemps, automne ex : toile de piscine, filtreur, balançoire, brouette, tondeuse, etc.) Donc, tout ce qui peut entrer dans un bac ne doit pas se retrouver dans la liste pour la collecte. Sont exclus des Monstres : carrosserie automobile, pneu, bouteille de propane, carton, rebut de construction (gypse, bois, brique, ciment, porte, fenêtre, bardeau d'asphalte), gallons de peinture, sacs de poubelle, sacs de feuilles et de linge). **Un sac ou une boîte de carton rempli de différents petits objets n'est pas considéré comme un encombrant.** Précisions qu'il faut que ce soit d'une dimension et pesanteur acceptable pour permettre à 2 personnes de lever l'objet pour l'insérer dans le camion et éviter de mettre vos items trop d'avance (ex : un matelas imbibé d'eau suite à des journées de pluie). On vous rappelle que le matériel électronique peut être récupéré et qu'à ce titre, vous pouvez disposer de votre télévision, ordinateur, console de jeux, cellulaire, etc., au dépôt des matières dangereuses de la Municipalité.

Nous vous incitons fortement à profiter de cette occasion pour faire un grand ménage et vous départir de tous les anciens meubles, électroménager et/ou autres objets lourds et inutiles qui encombrent sous-sol, grenier et arrière-cour. Comme vous le savez, en vertu de la réglementation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, il ne sera pas possible pour nous de ramasser vos pneus usagés.



Les Habitations

Saint Just de Bretenières

LOGEMENT À LOUER

Nous avons 3 beaux logements à louer à partir de 740.00\$ par mois. Ce qui inclue la garde de nuit.

Les services de repas, buanderie, ménage et soins personnels sont payable à la villa des sages selon vos besoins en surplus.

Un confort paisible en toute sécurité au cœur de notre village.

N'hésitez pas à venir visiter !

Pour information contacter :

Céline Guillemette : 418-244-3860

France Vocal :418-244-3547

Les Affaires municipales...



Participation souhaitée de tous à l'embellissement de notre municipalité

Nous vous invitons, résidents, commerçants et industriels de Saint-Just à participer à l'effort collectif qui est fait pour embellir notre milieu.

Année après année, sans relâche, la Municipalité s'embellit, nous retrouvons des aménagements floraux un peu partout sur le territoire. Soulignons le travail remarquable des membres du Comité d'embellissement composé de Mesdames Diane Bertrand, France Bertrand et Suzanne Boutin qui ont mis à contribution leurs connaissances des fleurs et leur imagination pour concevoir des aménagements de nos différents lieux publics, tous aussi beaux les uns que les autres.

Ajoutons que vivre en collectivité implique un souci de chacun d'entre nous de respecter son entourage. Comme Municipalité, nous ne voulons pas utiliser de façon agressive notre réglementation. Au contraire, nous espérons arriver à une entente par la sensibilisation et le bon sens. Il est déplorable que l'apparence de certaines bâtisses soit laissée à l'abandon, que d'aucun bâtiment nécessite depuis plusieurs années un revêtement extérieur et que la propreté d'un terrain laisse à désirer. Nous vous invitons à jeter un regard sur l'allure de votre propriété et à en tirer vos propres conclusions. Si possible, les propriétaires de boisés doivent retirer les débris d'arbres tombés et même déracinés aux abords des routes. Une réflexion s'impose, nous comptons sur chacun d'entre vous pour y songer de façon responsable.

Vous comprendrez ici que la Municipalité désire que des efforts soient déployés en vue de faire de notre milieu, un environnement où il fait bon vivre, dans le respect de la réglementation municipale en vigueur et des propriétaires voisins.

Merci à l'avance pour votre apport, participons tous à l'embellissement de notre milieu de vie !

Prêt d'équipements de la municipalité

La Municipalité est souvent sollicitée pour le prêt de ses équipements. On parle ici de prêt de chaises, de tables, de pompe, de grappe, de compacteur, pour ne nommer que ceux-là. En considération du fait que ces équipements ont été acquis pour desservir toute la population de Saint-Just et non une personne en particulier et que le prêt d'équipements peut occasionner des injustices et des bris assumés par la suite par toute la population, il a été convenu que la Municipalité n'autorisera pas le prêt de ses équipements à autrui.

Prendre note qu'ici, on ne s'interroge pas sur une demande que pourrait nous adresser un organisme. Ledit organisme devra cependant nous transmettre sa demande et celle-ci sera regardée par le Conseil municipal.

Nous vous remercions de votre compréhension.

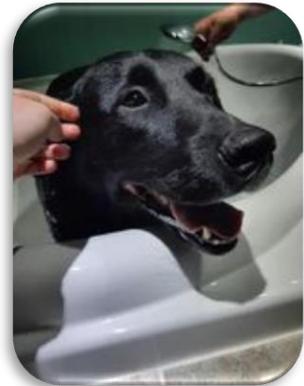


Mousse mousse tes petites pattes!

Soins canin offert



- Bain
- Coupe de griffes
- Laver les oreilles
- Tonte ou trime
- Soin mue



**OUVERT LUNDI, MARDI
SAMEDI EN AVANT-MIDI.**

!!! Sur rendez-vous seulement!!!

**Pour réserver votre place ou pour plus d'informations,
veuillez me contacter au
418-291-5442 ou via Messenger (Mousse mousse tes petites pattes).**

*Votre toiletteuse passionnée,
Myriam Goupil*



Esthétique Automobile



- Lavage intérieur et extérieur
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf

12, rue Dubois
Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528
Cell. : 418 249-8041
Email : ericlac@sogetel.net



VENTE

**PNEUS ET JANTES NEUFS
OU USAGÉS POUR VOTRE
AUTO OU CAMION DE
TOUTES LES MARQUES**



RÉSERVEZ MAINTENANT!

Les Affaires municipales...

Aux usagers du réseau d'aqueduc



Veillez prendre note qu'à partir du **1^{er} mai 2024**, il est possible que nous procédions au drainage des bornes-fontaines.

Comme vous le savez, il a été établi, par règlement, que le **MERCREDI DE 13H00 À 16H30** est la journée de la semaine où la Municipalité peut effectuer le drainage des bornes-fontaines, si elle le juge opportun.

Nous vous suggérons de ne pas effectuer de lessive durant cette période.



Proposez vos photos!

La Municipalité vous invite à nous partager vos photos de Saint-Just-de-Bretenières. Que ce soit le quotidien des citoyens, un évènement marquant, une activité ou simplement un paysage, etc.



Municipalité de Saint-Just de Bretenières

1,1k abonnés • 2 abonnements

Nous contacter

Abonner

Envoyer un message

Envoyez-nous vos prises de vue accompagnées d'une brève description, par courriel à : info@saintjustdebrenieres.com ou par Messenger de notre page Facebook. Par la suite à chaque mois de l'année en cours, une nouvelle photo de Saint-Just sera publiée en couverture de notre page Facebook.

Note : En soumettant une photo, l'auteur consent à céder ses droits à la municipalité pour toute publication. Les photos montrant des enfants de moins de 18 ans nécessitent l'autorisation écrite des parents (ou tuteur), sauf si ces photos sont publiées par les parents (ou tuteur) eux-mêmes.

Pour plus de détails, contactez-nous par courriel ou par téléphone :418-244-3637.

TRAITEMENT DE SURFACE DANS LE RANG ST-ISIDORE

CONSERVONS NOS ACQUIS EN BON ÉTAT

La Municipalité a procédé à des travaux de traitement de surface dans le rang St-Isidore. Nous invitons les usagers de cette route à respecter la vitesse permise de 70 km/heure et à éviter de détériorer la chaussée prématurément en zigzaguant sur la chaussée. Également, il est interdit aux propriétaires de machineries forestières ou autres types de machineries que dans le cas où ils débarquent leur machinerie dans l'emprise de la route, ils doivent s'assurer de ne pas détériorer la route. À ce titre, on vous suggère de reculer votre transporteur dans l'entrée privée de votre client, de même d'y débarquer votre machinerie. À défaut, avant de débarquer votre machinerie, appliquer un « tapis » ou autre surface sur la route pour ne pas l'abîmer. Toute personne qui abîmera la chaussée sera tenue responsable et devra acquitter les frais de réparation en découlant.

Nous vous remercions de votre collaboration à conserver nos acquis en bon état. Les résidents du secteur sont très heureux que ces travaux aient été réalisés et gageons qu'ils n'hésiteront pas à dénoncer les contrevenants.



Fête de la pêche

Au Parc des Appalaches

SAMEDI 8 JUIN

ATELIER PÊCHE EN HERBE

Cette activité est réservée aux enfants de 6 à 17 ans qui veulent en apprendre davantage sur les poissons. Une période de pêche en rivière est prévue à la fin de l'atelier. Un permis de pêche sera remis aux 25 premiers enfants inscrits. Inscription au 418-223-3423. La présence d'un adulte accompagnateur est obligatoire.

DEUX SITES DE PÊCHE



Rivière du Sud, Notre-Dame-du-Rosaire
10h à 12h

Rivière Daaquam, Saint-Just-de-Bretenières
10h à 12h

Encore cette année, des truites serontensemencées dans les rivières du Sud et Daaquam. Venez pêcher et courez la chance de gagner un prix de présence! Bienvenue à tous!



 **418-223-3423**

 direction@paracappalaches.com



Parc des Appalaches
Un parc naturel habité

Le Cercle des Fermières de St-Just...



Réunion du 10 avril 2024

Lecture du procès verbale du mois de mars 2024

Merci aux personnes présentes, nous étions 10 membres.

Lors de notre réunion, nous avons souligné la journée de la secrétaire, merci Colette pour ton beau travail, ainsi que Pâques, qui a eu lieu à la fin du mois de mars, en organisant un bingo ayant comme prix du chocolat.

Voici les gagnantes des tirages :

Pour les travaux: Jasmine Guillemette **Pour l'artisane:** Gisèle Aubin

Présence: Jacinthe Laverdière et Carole Lagrange

La réunion s'est terminée par un souper au local. Merci à toutes d'avoir apporté chacune un plat.

**Prochaine réunion mercredi 8 mai à 13 H : 30 au local des Fermières
situé au sous-sol du 250 Principale.**

Invitation à toutes celles qui seraient intéressées à devenir membre du Cercle des Fermières.

Prendre les informations auprès de: Bernadette Tanguay : 418-244-3267 Présidente

La Fabrique vous informe...

Horaires des messes de mai 2024

2 mai	Jeudi	13 h	Saint-Just	Villa des Sages
5 mai	Dimanche	9 h	Lac-Frontière	Pause-ressources L'Ôtel (église)
5 mai	Dimanche	11 h	Lac-Frontière	L'Ôtel (église)
7 mai	Mardi	14 h 00	Saint-Fabien	Habitations Panet
8 mai	Mercredi	14 h 00	Saint-Fabien	Local des Fermières
9 mai	Jeudi	9 h	Saint-Just	Chapelet (sous-sol de l'église)
12 mai	Dimanche	10 h 30	Sainte-Lucie	À l'église
13 mai	Lundi	19 h	Saint-Just	Sous-sol de l'église
15 mai	Mercredi	13 h	Saint-Just	Heure d'adoration (s-sol de l'église)
19 mai	Dimanche	10 h 30	Saint-Just	À l'église
23 mai	Jeudi	14 h	Saint-Fabien	CHSLD
26 mai	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église



*Horaires sujet à changement... Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial **

Remerciements

Un grand merci à messieurs : Jacques Turgeon, Adélar Pelletier et Clément Mathieu pour avoir effectué bénévolement le déneigement de l'entrée de la fabrique et du perron de l'église tout l'hiver. Merci aussi à M. Donald Ouellet qui allait les aider volontairement avec un grand plaisir. Merci à vous tous pour votre grande générosité et sachez que c'est très apprécié.

Tournoi de balle molle AMICAL, samedi le 15 juin 2024, au profit de la Fabrique de St-Just-de-Bretenières



- Inscription 150\$ par équipe (**8 équipes maximum!**) **Premier arrivé, premier inscrit.** Date limite pour vous inscrire : 7 juin 2024
-
- 10 joueurs par équipe qui comprend : **2 filles minimum** et s'assurer d'avoir sur votre liste **2 à 3 joueurs remplaçants**
-
- Il est très important qu'il y ait **UN SEUL JOUEUR DE LIGUE PAR ÉQUIPE, SINON ELLE SERA REFUSÉE!**
- - **Entrée gratuite**
 -
- Disponibles sur place : boissons alcoolisées, Hot-dogs, Hamburgers, chips, liqueurs etc.
- Jeux gonflables
- Bourses (par équipe) : 1^{ère} place : 250\$, 2^e place : 150\$
- Les équipes sont chargées de se procurer toutes les pièces d'équipements nécessaires à leur participation au tournoi.



Pour infos ou vous inscrire : **Stéphanie Labrie-Fortin** : 418 291-3758
Josée Turgeon : 418 244-3487 ou 418 241-3119

**En cas de pluie, le tournoi de balle sera annulé
et remis à l'an prochain!!!**



**Garder à l'esprit que c'est un tournoi amical
n'ayant qu'un seul but : **S'AMUSER!!!****

Vandalisme au cimetière

Depuis quelques années nous avons remarqué qu'il y a du vandalisme fait au cimetière de Saint-Just. Des épitaphes cassée ou renversée sur le sol, si vous avez été témoins de ses gestes qui sont un manque de respect au défunt, nous vous invitons à en faire part à la Fabrique de St-Just au 418-244-3610 .

En espérant que nous garderons notre cimetière en bon état,
aidez-nous à ce qu'il en soit ainsi.
Merci de votre collaboration!



Programmation printanière d'activités éducatives

Par l'AQDR Montmagny-L'Islet

L'Association québécoise de défense des droits des retraitées et préretraitées (AQDR) du secteur Montmagny-L'Islet vous invite à ses conférences qui visent à renseigner les 50 ans et plus sur des sujets préoccupants dans le but d'augmenter le pouvoir d'agir et la connaissance de ses droits.

Gratuites et ouvertes à tous. RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU 418 -291-4642.

MRC DE MONTMAGNY

Le jeudi 9 mai à 9h – « **RECONNAÎTRE LA FRAUDE & ASTUCES EN GESTION FINANCIÈRE NUMÉRIQUE** » par la Sûreté du Québec et la Caisse Populaire Desjardins MRC de Montmagny au restaurant Lafontaine à Montmagny. Formule Déjeuner-Conférence.

Le mardi 23 mai à 10h00 – « **STRATÉGIES POUR UNE VIE SOCIALE ACTIVE ET BRISER L'ISOLEMENT** » par le Centre d'actions bénévoles de Montmagny et L'Islet (CABML) à Saint-Fabien-de-Panet (lieu à déterminer). Formule Matinée-Conférence (café/biscuits).

Le jeudi 30 mai à 9h – « **GESTION DU PATRIMOINE ET PLANIFICATION SUCCESORALE** » par la Caisse Populaire Desjardins MRC de Montmagny au restaurant Lafontaine à Montmagny. Formule Déjeuner-Conférence.

Le jeudi 6 juin à 9h – « **METTRE SES LIMITES** » par l'organisme Trait d'Union au restaurant Lafontaine à Montmagny. Formule Déjeuner-Conférence.

Date à venir – « **LE POUVOIR D'UNE ASSIETTE ÉQUILIBRÉE POUR VIEILLIR SAINEMENT** » par Alexanne Gingras agente de développement en santé durable et étudiante en nutrition au restaurant Lafontaine à Montmagny. Formule Déjeuner-Conférence.

SOUTIEN INFORMATIQUE & ASSISTANCE POUR APPAREILS

par Aînés Branchés de L'AQDR:

Tous les lundis de 13h à 16h – au bureau de la CDC à la Maison des jeunes de Montmagny.

Tous les mercredis de 13h à 16h – à la Soupe au bouton de Saint-Jean-Port-Joli.

Tous les jeudis à 10h – « **CAFÉ-RENCONTRE VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM** » par l'AQDR sur la plateforme Zoom ou sur rendez-vous dans un local communautaire.

Une maman ...

Une maman, c'est la meilleure des infirmières, au talent de magicienne...

Une maman est semblable à une rose qui ne fane jamais.

Une maman c'est une montagne de compréhension.

Une maman, c'est celle qui gronde mais qui pardonne tout.

*Une maman, c'est un guide, une oreille attentive, une main tendue, un regard apaisant.
C'est celle qui accompagne dans les choix, qui ne juge pas.*

Une maman peut faire presque tous les métiers; taxi, clown, professeur, psychologue, humoriste, cuisinière, couturière et bien d'autres, tout en y mettant tout son cœur et ce gratuitement.

BONNE FÊTE DES MÈRES



Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - LISLET

- ✓ Recherche d'emploi
- ✓ Rédaction de CV, lettres
- ✓ Réorientation de carrière
- ✓ Service de placement

Prenez **rendez-vous**
dès maintenant!

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile



Services gratuits

418 248-9559

info@lecare.ca

lecare.ca



OFFRE D'EMPLOI

Aide à domicile entretien ménager

SECTEUR: MRC DE MONTMAGNY

SALAIRE de:
19,53 \$ à 21,28 / heure

PEUT-ÊTRE PLUS...
On reconnaît
votre expérience !

Vous voulez aider les personnes âgées à demeurer chez eux. Vous souhaitez travailler à temps partiel ou à temps plein. Vous êtes à la recherche active d'un emploi ou encore à la retraite et vous souhaitez faire une différence dans le quotidien des gens.

On a un emploi pour vous!



Coopérative de
services à domicile
de la MRC DE MONTMAGNY

Joins-toi à notre équipe dynamique,
passionnée et dédiée à sa clientèle
Contactez: rh@coopsd.com

T 418 248-2433 | www.coopsd.com



Présence du CLD MAI 2024



Un agent pourra se rendre à Saint-Just-de-Bretenières sur rendez-vous.
Pour obtenir plus d'information ou prendre un rendez-vous,
vous pouvez contacter le CLD de la MRC de Montmagny.
Pour le développement économique, joindre Mme Martine Leullier Poste 240
Tél. : 418-248-5985 Téléc. :418-248-9334
Courriel : cld@montmagny.com



RAPPEL sur les matières recyclables

Quoi mettre dans votre bac?

Certaines matières vont dans le bac, d'autres pas. Voici un petit rappel des produits acceptés dans la collecte sélective de la MRC de Montmagny.

Papier et carton



Journaux, circulaires, papiers, enveloppes, revues et catalogues, livres, papiers et cartons d'emballage (non cirés), boîtes de céréales, annuaires téléphoniques, boîtes à œufs cartonnées, rouleaux vides de papier de toilette et d'essuie-tout, cartons de lait et contenants de jus de type Tetra Pak.

NON RECYCLABLES: Cartons souillés par des aliments ou de la matière grasse, essuie-tout, mouchoirs, papiers cirés ou plastifiés, couches, cartons bruns cirés, papiers d'emballage métalliques et rubans, papiers carbone et papiers buvards.

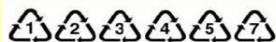
Verre



Verre transparent et coloré, bouteilles de boissons gazeuses et d'alcool ainsi que les contenants de verre tout usage pour les aliments.

NON RECYCLABLES: Verre plat (vitres de fenêtres), vaisselle, pyrex, ampoules électriques, néons, miroirs, porcelaine et céramique.

Plastique



Contenants alimentaires (margarine, crème glacée, etc.), de produits d'entretien ménager (eau de javel, savon, etc.), de yogourts et pour les soins corporels (shampoing, crème à main, etc.) ainsi que les sacs de plastique placés dans un seul sac (incluant les pellicules de plastique pouvant s'étirer et les cellophanes).

NON RECYCLABLES: Tous les articles portant le code 6 (styromousse), tous les articles non codés, plastiques cassants, assiettes, ustensiles, jouets fabriqués de plusieurs matériaux, bâches et toiles de piscine.

Métal



Boîtes de conserve, assiettes d'aluminium et canettes en métal et en aluminium.

NON RECYCLABLES: Contenants de peinture et de solvant, contenants sous pression, électroménagers et matériaux souillés par les aliments.

Vous avez des questions?

 **MRC de
Montmagny**
418 248-5985



La Sûreté du Québec vous informe...

VOLS DE VÉLO

Verrouiller le vélo

- Optez pour un cadenas de qualité afin de protéger votre vélo contre le vol. Renseignez-vous auprès d'un commerçant spécialisé quant aux caractéristiques d'un bon cadenas.
- Envisagez la possibilité de vous procurer un système de verrouillage pour les roues et la selle ou remplacez les leviers rapides par des boulons et des écrous.

Support et endroit

- Assurez-vous de ne jamais laisser votre vélo sans surveillance ou sans mécanisme de protection, même si ce n'est que pour quelques instants.
- Prenez l'habitude de verrouiller votre vélo peu importe le lieu, et ce, même à votre domicile.
- Privilégiez les supports prévus pour le verrouillage des vélos.
- Attachez le cadre avec la roue avant sur le support. Ne verrouillez jamais une roue seule.
- Si votre roue avant est munie d'un levier pour l'enlever rapidement, retirez-la et verrouillez cette dernière avec votre roue arrière et le cadre directement au support prévu à cet effet.
- Verrouillez votre vélo dans un endroit éclairé et à la vue de tous afin de dissuader les voleurs.
- Évitez de verrouiller votre vélo au même endroit plusieurs jours consécutifs.

Identification du vélo

- Prenez en note les caractéristiques de votre vélo, soit : la marque, le modèle, le numéro de série, le nombre de vitesses, la couleur, l'année de fabrication et toute autre particularité permettant de le reconnaître.
- Enregistrez et identifiez votre vélo à l'aide de la plateforme Garage 529 afin de prévenir le vol et le recel de vélos.

Garage 529

La Sûreté du Québec s'est jointe à Garage 529, une plateforme en ligne accessible gratuitement aux citoyens, afin de promouvoir une communauté proactive de prévention du vol et du recel de vélos.

Que signifie le nom « Garage 529 » ?

Le nom provient des fondateurs du projet qui sont des passionnés de vélos. C'est un jeu de mots en clin d'œil au lieu et aux heures consacrées au développement du projet, soit de « 5 h à 9 h » ou « 5 to 9 ».

Vous aimez votre vélo? Enregistrez-le.

La plateforme Garage 529 permet d'enregistrer un vélo en inscrivant ses caractéristiques (modèle, numéro de série, couleur, etc.) et en ajoutant jusqu'à cinq photos. En cas de vol ou de disparition, le propriétaire peut activer une alerte, laquelle est diffusée en temps réel auprès des membres de la communauté de Garage 529, et ce, afin de maximiser les chances de le retracer.

Lors d'achat d'un vélo usagé (par exemple sur Kijiji, Marketplace, vente de garage, sports aux puces, etc.), la plateforme Garage 529 permet de vérifier si le vélo est déclaré disparu ou volé.

Une fois l'enregistrement terminé, il est recommandé, d'apposer un autocollant Garage 529 (facultatif) sur le vélo. Avec son identifiant unique et ses caractéristiques de sécurité inaltérables, l'autocollant constitue un élément dissuasif pour les voleurs et maximise les chances de retracer votre vélo en cas de vol.

Pour se procurer un autocollant :

- Consultez le site Web de Garage 529;
- Surveillez les événements cyclistes auxquels participe la Sûreté du Québec dans votre région.

La Sûreté du Québec vous invite à visiter sa page personnalisée Garage 529 :
sq.gouv.qc.ca/garage529

Réflexion...

Dieu est amour. 1 Jean 4. 8

Jésus, l'ayant regardé, l'aima, et lui dit :... Viens, suis-moi. Marc 10. 21

**Un amour inconditionnel et intemporel
Ne reste pas indifférent**

Dieu m'aime. Peu importe que je le ressente ou pas, Dieu me dit : "Je t'aime !" Quel beau cadeau !

Quand il ne me resterait plus rien, il me restera Dieu, qui m'aime. Il m'aime tel que je suis. Lui qui voit tout, sait très bien où j'en suis. Peut-être suis-je très loin de lui, peut-être suis-je blessé, meurtri par la vie... Il me dit : "Viens, regarde mes mains percées, j'ai souffert pour toi car je t'ai aimé." Oui, Jésus a donné sa vie pour chacun de nous. La seule chose que je dois faire, c'est le croire. On ne peut pas rester indifférent devant une telle preuve d'amour.

La Bible nous parle souvent du regard de Dieu. Dans les évangiles on croise le regard bienveillant de Jésus qui console, guérit. Lorsque le disciple Pierre vient de renier son Maître, "le Seigneur, se retournant, regarda Pierre ; et Pierre se ressouvint de la parole du Seigneur, qui lui avait dit : Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois. Et Pierre, étant sorti dehors, pleura amèrement" (Luc 22. 61, 62). Aujourd'hui encore ce même regard plein d'amour qui touche la conscience se pose sur moi. Est-ce que je vais encore détourner les yeux ? Ou bien y répondre et me tourner vers lui ?

Dieu m'aime d'un amour éternel (Jérémie 31. 3). Il est fidèle. Son amour ne change pas au gré de nos humeurs, nos infidélités, nos lâchetés peut-être. Qu'attend-il en retour ? Que je lui ouvre mon cœur et que je lui donne tout mon amour.



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

Nos Commanditaires

AU BOIS D'OR

Restaurant-Bar-Motels-Station-Service
Service de traiteur et autres
399, route 204 - St-Just G0R 3H0
Tél: (418) 244-3669 /
Station-service et Fax: (418) 244-3669

QUINCAILLERIE M-A S. INC

Marc-André et Sylvain Bolduc, Propriétaires
172 rue Principale St-Just-de-Bretonnières QC G0R 3H0
Tél: (418) 244-3554 Fax: (418) 244-3555

Matériaux. Plomberie. Peinture.
Électricité. Livraison

LES AMIS DE L'ENTRAIDE

Marie-Paule Bolduc, Présidente
Tél: 244- 3887
Colette Poulin, Secrétaire
Tél: (418) 244-3544

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-JUST

Colette Poulin, Présidente
Tél : (418) 244-3544
Ginette Fortier, Trésorière
Tél: (418) 244-3703

DAMES FERMIERES DE ST-JUST

Bernadette Tanguay, Présidente
418-244-3267
Colette Poulin, Secrétaire
Tél: (418) 244-3544

Desjardins

Caisse des Etchemins

Centre de services de Lac-Etchemin
1568- R, Route 277
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
418 625-3741 1 888 325-3741
Télécopieur : 418 625-3743

BLEU & BON

Marie-Ève Vachon, Directrice des ventes
6 rue des Moulins St-Just G0R 3H0
marie-eve@bleuetbon.com
Bleuetbon.com
Tél : 418-244-3020
Cellulaire : 581-888-8590



MAC CONSTRUCTION

Alex Corriveau, Propriétaire
Entrepreneur général
Commercial, résidentiel, industriel
102 Rue du Dr Larochelle Ste-Justine G0R 1Y0
Bureau: (418) 383-5500 Fax : (418) 383-5503
Cellulaire : 418-313-8032
alex@mac3.ca

ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE



130 Route 204
St-Just-de-Bretonnières
G0R 3H0
Tél : (418) 244-3010
<http://www.eglisechretiennestjust.net>

JEANNINE LECOURS

Massothérapeute (Membre ATMDL, ANQ)
28, rue Dubois St-Just G0R 3H0
Kinésithérapie, Neuro-Énergétique, Nerf sciatique
Massage thérapeutique Maux de dos
Tél : (418) 244-3820



Le Bistreau d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale



BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA · BERNARDGENEREUX.CA · 1-855-881-9876

Nos Commanditaires

<p>BOIS DAAQUAM INC.</p>  <p>370, route 204 – C.P 100 St-Just (Québec) G0R 3H0</p> <p>Tél: (418) 244-3601 / Téléc. : (418) 244-3556</p>	<p>SCIERIE ARBOTEK INC.</p>  <p>Mario Legros, Président 46, route des Moulins St-Just</p> <p>Tél: (418) 244-3691 Télec: (418) 244-3439</p>
<p>JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.</p> <p>Entrepreneur en construction Résidentiel et commercial</p> <p>Tél: (418) 244-3266 / Téléc. : (418) 244-3645 Cellulaire: (418) 625-9495</p>	<p>PAT FORESTERIE</p>  <p>Excavation résidentielle & commerciale Service de tamisage terre et gravier Installation septique Chemins forestiers 238 Rue Principale, St-Just. G0R 3H0</p> <p>Tél : (418) 244-3217 Cell : 418-249-8666</p>
<p>LA FABRIQUE DE ST-JUST</p> <p>210-B Principale St-Just-de-Bretonnières G0R 3H0</p> <p>Tél : (418) 244-3610</p>	<p>LA VILLA DES SAGES</p> <p>2 Rue des Moulins St-Just G0R 3H0 La tranquillité de l'esprit Johanne Ferland , Propriétaire</p> <p>Tél : (418) 244-3665 (418) 245-3536</p>
<p>TRANSPORT AOJ ROY</p> <p>Transport Scolaire/Déneigement Sébastien Roy, Propriétaire 242, Rue Principale St-Just-de-Bretonnières</p> <p>Tél: 418-244-3778 Cellulaire : 418-291-2724</p> <p>transportaojroy@hotmail.com</p>	<p>GARAGE SIMON LAGRANGE</p>  <p>Mécanique générale et petits moteurs Lave-auto 243, rue Principale, St-Just G0R 3H0</p> <p>Tél. : (418) 244-3859 Fax : (418) 244-3852 garagesimonlagrange@sogetel.net</p>
<p>LNTP NOTAIRES INC.</p>  <p>Patrice NADEAU, Caroline POULIOT Nathalie LAFONTAINE & Audrey BÉDARD Notaires et conseillers juridiques 135-8, rue Principale, Ste-Justine (Qc) G0R 1Y0</p> <p>Tél : (418) 383-5051 Téléc : (418) 383-5050</p> <p>www.lntpnotaires.com</p>	<p>NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE</p> <p>Cessionnaire de M^e Francine Baillargeon, Notaire</p>  <p>M^e SABRINA LAMONTAGNE 1574, route 277, Suite B, Lac-Etchemin QC G0R 1S0</p> <p>Téléphone: (418) 625-5657 Télécopieur: (418) 625-5659</p> <p>s.lamontagne@notarius.net</p>
 <p>MOUSSE MOUSSE TES PETITES PATTES</p> <p>TOILETTAGE POUR CHIENS</p> <p>418-291-5442</p>	<p>D.L.S. Soudure inc.</p> <p>GÉNÉRATRICE • ALUMINIUM • STAINLESS • ETC.</p> <p>Daniel Lamontagne 365 B, route 204 St-Just-de-Bretonnières (Québec) G0R 3H0</p> <p>Cell. : 581-764-8285</p>

VOTRE CALENDRIER À CONSERVER...

Maï 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 Nouvel Horaire du Bureau Municipal 	2 Messe	3 	4
5	6 	7 POPOTE 	8 	9	10 	11 Ouverture du dépôt des matières dangereuses 9h:00 à 11 h:00
12 Fête des mères	13 Messe	14	15 	16	17 	18
19 Messe Souper dansant de l'Âge D'Or	20 Journée nationale des Patriotes	21 	22	23	24  Date de tombée du journal	25 Ouverture du dépôt des matières dangereuses 9h:00 à 11 h:00
26	27	28	29 	30	31 	



← Réunion du conseil



← Cueillette des matières recyclables



← Cueillette des ordures



← Bibliothèque
Mardi 14 h :00 à 15h :00
Mercredi 18h :30 à 19h :15



← Réunion des Fermières
13H :30



Santé-Forme
← EN SEMAINE, DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT, SUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE OUVERTURE DE 12H00 (MIDI) À 7H00 LE LENDEMAIN MATIN ET SUR 24H HEURES LES FINS DE SEMAINE.